MÉMOIRE

Conservation intégrale du secteur de l'Anse-à-l'Orme

Présenté par : Maxime Tremblay

Le 27 avril 2017

Nous avons collectivement une occasion sans précédent de conserver le dernier écosystème agricole et naturel de l'île de Montréal contre le développement résidentiel et l'étalement urbain. Saisissons cette occasion.

Faire un développement immobilier de 185 hectares ne règlera pas à la baisse les émissions de gaz à effet de serre et contribuera de surcroît à l'augmentation des îlots de chaleur. Le transport en commun est désuet à cet endroit et augmentera le nombre d'automobiles sur l'île de Montréal alors que le réseau est déjà sursaturé.

Nous perdons sans cesse des parcelles de milieux naturels dans la grande région de l'île de Montréal et en périphérie. Nous compromettons sérieusement le droit humain fondamental d'avoir une qualité de vie dans un environnement équilibré et ce, non seulement pour les générations actuelles, mais surtout pour les prochaines générations.

C'est assez. Les compromis de destruction des milieux naturels ont été faits. Nous ne pouvons recréer des écosystèmes qui ont pris des milliers d'années à se réaliser. Nous devons protéger intégralement tout le territoire de l'Anse-à-l'Orme, qui comporte un vaste éventail d'espèces fauniques et floristiques dont leur importance est capitale à tous les niveaux, en particulier en termes de services écologiques gratuits favorisant la santé. Cet écoterritoire forme une biodiversité unique propre à l'île de Montréal qui doit être reconnue. Cessons de faire semblant d'atteindre les objectifs du PMAD qui visent 17% de territoire pour la conservation des milieux naturels pour 2020 : Agissons directement sur le terrain pour conserver *en entier* le secteur de l'Anse-à-l'Orme. Vite, c'est urgent!